



## Je suis au bout d'une depression aidez moi svp

Par **sabrina2008**, le **25/04/2008** à **17:54**

je suis algerienne je vis en france depuis 03 ans et demis moi au sud et mon mari au nord il ne veut pas venir me rejoindre ni moi le rejoindre pour vivre ensemble comme tout couple et actuellement il vit avec une femme, dernièrement j'ai reçu un courrier de la prefecture pour qu'il vient signer des papiers pour avoir ma carte de residence il a refusé de venir et en plus et a dit que j'ai quittée le domicile conjugale d'ailleurs il n'a pas de domicile il vit avec cette femme chez elle et ces parents ne veulent pas de moi comment faire je suis dans l'injustice totale aidez moi SVP donnez moi des conseils mon mari veut faire la loi .merci

Par **paradis**, le **17/12/2008** à **07:41**

assalamou alaykoum  
je te conseil d'aller a la préfecture et d'expliquer ton cas et eux ils verront ce que ils doivent faire incha allah

Par **bilop**, le **17/12/2008** à **13:05**

bonjour  
d'apres ce que j'ai compris c'est lui qui a quitté le domicile donc il est en tort et en plus de ça il est avec une autre femme si tu arrives à prouver ça ça serait un plus

bon courage  
essaye avant de voir un avocat

Par **leila86**, le **17/12/2008** à **23:20**

bonjour , c'est ton mari et vous ne vivez pas ensemble? vous avez deja vécu ensemble?  
pourquoi ne pas divorcer ?  
tu peux divorcer si ca fait trois ans ke t mariée tu peux t'en aller, c ce ka fait une femme ke je  
connais elle a eu ses papiers kan meme